duits dans des mares d'eau très-froide, au moment où les plaies étaient en pleine suppuration.

Cet accident est presque toujours mortel.

*Engorgement du fourreau et du ventre.* —Il arrive fréquemment après l'enlèvement des casseaux, non-seulement que le fourreau se tuméfie, mais encore que l'engorgement s'étend en avant dans la ligne médiane du ventre et se propage jusque sous la poitrine. Cette complication n'a rien d'inquiétant, si, comme cela a lieu le plus souvent, l'engorgement ne s'étend pas dans l'aine, si la suppuration est de bonne nature et si l'état général du cheval ne paraît pas s'en ressentir. La promenade, les frictions de lie de vin tiède, quelquefois de légères scarifications, plus tard la pénétration de l'engorgement par des pointes du cautère actuel, suffisent presque toujours pour le faire disparaître.

Mais, si le développement de cet engorgement n'a lieu que sept ou huit jours après l'opération; s'il coïncide avec une diminution notable, la cessation ou le changement de nature de la suppuration dans l'une des plaies ou dans toutes les deux à la fois; si la marche devient peu à peu moins libre dans le train de derrière, si les reins sont plus roides et que l'animal paraisse un peu souffrant, il y a à craindre la formation de *champignons* au bout du cordon, ou l'*induration squirreuse* de ce même cordon.

Si l'engorgement se manifeste brusquement, s'étend rapidement en avant, sur les côtés et en arrière, s'il est très-chaud et douloureux; si le ventre devient sensible, l'expulsion de l'urine et des excréments pénible pour l'animal; si ces phénomènes s'accompagnent de la tristesse et de l'abattement, de la perte de l'appétit, de la petitesse du pouls, etc., c'est qu'il se développe une *péritonite* (inflammation du bas-ventre); accident très-grave, et pour lequel on ne saurait recourir trop promptement aux lumières d'un vétérinaire. On s'accorde généralement à regarder l'exposition longtemps continuée des animaux châtrés à des pluies froides, ou leur séjour dans une atmosphère froide et humide, comme une des causes les plus communes de cette dangereuse affection.

*Champignons.—Squirre du cordon.—Fistule.* —Il n'est pas rare qu'un animal sur lequel la castration a paru devoir être heureuse pendant les dix, douze ou quinze premiers jours qui ont suivi l'opération, laisse apparaître au bout de ce temps, et même plus tard encore, les caractères de l'un des trois modes de lésion que je viens de nommer.

Le *champignon* consiste dans une végétation bourgeonneuse, élargie à son sommet, pédonculée à sa base, qui se manifeste à l'extrémité du cordon. Il résulte presque toujours de ce que la circulation n'a pas été complétement interrompue, de ce que les vaisseaux ne sont point entièrement oblitérés à l'extrémité du cordon.

Cette affection n'a aucune gravité quand elle existe sans engorgement ni induration du corps du cordon lui-même. Aussi, est-il prudent de faire promptement extirper, cautériser ou lier le champignon pour prévenir l'altération du cordon qui pourrait être la conséquence de la persistance de cette végétation.

*Le squirre du cordon* consiste dans l'engorgement et l'induration d'une partie plus ou moins considérable de la portion restée du cordon testiculaire, engorgement qui procède de la partie la plus inférieure et s'étend lentement, mais progressivement, en haut, au point de traverser l'anneau inguinal et de se continuer dans l'abdomen, si on n'y met obstacle par l'un des moyens usités en pareille circonstance.

La persistance de la plaie ou d'une ouverture fistuleuse, à une époque où la cicatrisation devrait être terminée, ou déjà très-avancée; l'écoulement par cette plaie ou fistule d'un liquide séro-purulent, plus ou moins abondant et d'assez mauvaise odeur; les mouvemens gênés du membre du côté duquel existe l'induration, ou des deux membres, si les deux cordons sont malades; la roideur et la voussure des reins; la dureté des cordons, quand, averti par les premiers symptômes, on explore la région inguinale, sont les signes qui annoncent que les cordons sont indurés.

On est trop généralement porté à attribuer toujours le squirre du cordon à tel ou tel mode de castration, ou à la manière plus ou moins parfaite qui a présidé à son exécution. Il est vrai, et l'observation le démontre tous les jours, que cette affection est un peu plus fréquente à la suite de certains procédés qu'à la suite de certains autres; il est vrai que l'insuffisance de la compression, dans les procédés par la compression, en est une cause incontestable; il est vrai encore qu'un opérateur peu exercé et maladroit pourra contribuer à son développement; mais *le plus souvent*, les indurations squirreuses du cordon résultent des dispositions constitutionnelles dans lesquelles se trouvent les animaux qu'on opère.

Quoi qu'il en soit, lorsqu'on a reconnu, ou lorsqu'on soupçonne l'existence d'un squirre du cordon, il faut faire constater le mal le plus tôt possible par un homme de l'art, afin d'y porter un prompt remède; car il est d'observation que cette affection, qui se guérit assez ordinairement à son début, quand elle est bornée à la partie inférieure du cordon, exige une opération fort difficile, et est souvent incurable, quand elle s'étend jusqu'au niveau, et surtout jusqu'au-dessus des anneaux.

On appelle *fistule,* à la suite de la castration, une plaie étroite et plus ou moins profonde qui persiste et suppure, à une époque où la cicatrisation devrait être terminée. Nous avons dit, dans le précédent paragraphe, que cette fistule était l'un des effets et des caractères de l'existence d'un champignon ou d'un squirre du cordon. Cependant, quelquefois il n'y a qu'une simple fistule, que la présence d'une fausse muqueuse produite par le frottement empêche de se cicatriser. Le pus qui s'est écoulé est ordinairement peu abondant, filant, presque dur, et sans bien mauvaise odeur. Cet accident est sans gravité : il suffit quand on l'a reconnu, de débrider par une légère incision l'orifice inférieur de la fistule, de promener sur toute la face interne de la plaie un pinceau imprégné